

**HONORAIRES TTC DE NEGOCIATION EN
POURCENTAGE DU PRIX NET VENDEUR :**

Jusqu'à 150 000€ 7% du prix de vente
De 150 000€ à 300 000€ 6% du prix de vente
Au-delà de 300 000€ 5% du prix de vente
TERRAIN 10% avec un minimum de 10000€

Les honoraires s'entendent principalement à la charge
du Vendeur ou de l'Acquéreur avec un minimum
forfaitaire convenu dans le mandat.

HONORAIRES TTC* D'ESTIMATION Gratuit

Carte professionnelle n° : CPI13102023000000166 Valable jusqu'au :

08/10/2026

Délivrée par : CCI de Marseille-Provence

Le président : CHAUVIN Jean-Luc

Titulaire de la carte :

Dénomination : PARLONS IMMOBILIER Forme juridique : Société par
actions simplifiée

Adresse du siège :

31 Avenue HENRI BARBUSSE

13760 ST CANNAT

N° unique d'identification : 979259413
